

# Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

## Assemblée générale du 24 janvier 2026

### RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2025

Chers amis,

Voilà dix-neuf ans, le 13 janvier 2007, nous procédions à la création de notre association. Aujourd'hui, dix-neuf ans après je suis heureux de constater que nous œuvrons toujours avec autant de vigueur pour préserver la qualité de notre belle langue française, la faire aimer et la faire rayonner.

Pour vous faire partager ce constat, je vous présente le rapport moral et d'activités de l'année 2025.



#### Concernant le nombre d'adhérents :

Au 31 décembre 2024, le nombre total d'adhésions de notre délégation était de 42 dont 10 couples, ce qui donnait 52 membres dont 45 domiciliés dans le Cher, une en Charente-Maritime, deux dans le département de la Moselle, deux dans la Nièvre et deux dans le département de Loir-et-Cher (23 femmes, 28 hommes et 1 association).

En 2025, compte tenu de quelques départs mais aussi de nouveaux venus, le nombre d'adhésions de notre délégation au 31 décembre 2025 était de 40 dont 7 couples, ce qui donne 47 membres parmi lesquels 41 sont domiciliés dans le Cher, une adhérente l'est dans le département de Charente-Maritime, un adhérent dans le département de Loir-et-Cher, et quatre adhérents dans le département de la Nièvre (22 femmes, 24 hommes et 1 association).

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- En février, Monsieur Philippe NEVERS d'Achères ;
- Et en septembre, Madame Danièle JOUSEAU de Bourges ;
- Monsieur Didier AUMARD de Bourges ;
- Et Monsieur le docteur Pierre DE BERTAND-PIBRAC de La Chapelle-Saint-Ursin.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents et espérons qu'au cours de l'année 2026, de nouveaux amoureux de la langue française viendront nous rejoindre.

#### Concernant l'administration :

En 2025, il a été tenu une assemblée générale ordinaire et deux conseils d'administration, donc un de plus que notre obligation statutaire.

#### Concernant les actions conduites :

Dix-huit actions avaient été envisagées pour l'année 2025.

##### **1<sup>ère</sup> action : Organiser un concours de français dans les classes de 4<sup>e</sup> des collèges :**

Cette action a été conduite par mesdames BLAYAC, ROUSSEL, SENNEDOT, ZEVACO-FROMAGEOT et messieurs BILLAULT, FOULEDEAU, GROS, LANGLOIS, LEBLOND, et moi-même.

Concours 2024/2025 : Fin 2024, sept collèges du Cher avaient inscrit 14 classes représentant un total de 488 élèves pour participer en janvier 2025 au « Plumier d'or », concours qui se déroule au plan international. Il s'agissait des établissements de Bourges (Émile Littré), Châteaumeillant/Le Châtelet, Dun-sur-Auron, Saint-Amand-Montrond (Jean-Moulin et Jean Valette), Saint-Doulchard et Sancergues. À noter que la lauréate sur 18558 participants est une élève du collège de Sancergues, les 4<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> étant respectivement des collèges de Saint-Amand-Montrond (Jean Valette) et de Saint-Doulchard. Quatre élèves ont reçu un diplôme d'encouragements.

# Défense et promotion de la langue française

## Délégation du Cher

Association loi de 1901

En mars, au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie, les 46 élèves du Cher ayant composé les meilleures copies du « Plumier d'or » ont participé au « Plumier d'argent » qu'organise notre délégation. L'épreuve a pu se dérouler normalement et la remise des récompenses a pu avoir lieu le 4 juin 2025, salle du duc Jean du Conseil départemental du Cher, en présence des parents, professeurs et élus. Les livres offerts en récompense - dont notre ouvrage « En français correct » - ont été acquis grâce aux subventions obtenues en 2024 de la Ville de Bourges (250 €) et du Conseil départemental (500 €) mais aussi de nos fonds propres. Le collège Émile Littré ayant fait participer des classes pour la première fois, un exemplaire de notre livre a été remis à son représentant.

Concours 2025/2026 : De septembre à décembre 2025, sept collèges ont inscrit 17 classes, ce qui représente 380 élèves qui ont participé au « Plumier d'or » cette semaine. Il s'agit des établissements de Châteaumeillant/Le Châtelet, Dun-sur-Auron, Saint-Amand-Montrond (Jean-Moulin et Jean-Valette), Saint-Doulchard, Sancergues et Sancerre. Les subventions reçues en 2025 pour ce concours ont été de 250 euros de la Ville de Bourges et de 500 euros du Conseil départemental du Cher.

### **2<sup>e</sup> action : Participer à un colloque international sur la francophonie au 4<sup>e</sup> trimestre à Châteauroux, en liaison avec les clubs services Lions et Rotary :**

La ville de Châteauroux n'ayant pas pu nous accueillir, l'action a été reportée en 2026.

### **3<sup>e</sup> action : Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » :**

Depuis fin 2013, nos chroniques sont regroupées dans notre livre « En français correct ». Cet ouvrage continue de connaître le succès : 44 exemplaires ont été vendus en 2025, en plus des 47 offerts aux lauréats de nos concours. Au 31 décembre 2025, nous comptons 1478 ouvrages écoulés et il en restait 22 en stock.

### **4<sup>e</sup> action : Proposer une chronique à des médias radiophoniques locaux et régionaux :**

Ce sont toujours six radios qui diffusent nos chroniques : RCF Nièvre et RCF en Berry sous l'appellation « Mot à mot ». De même, FDL (Fréquence des Loisirs), Radio-Morvan, Radio-Résonance et Radio-Avallon continuent la diffusion sur leurs ondes sous l'appellation « En français correct ». Toutes ces chroniques sont celles de notre livre après une légère adaptation pour l'expression orale. Ainsi, nous rayonnons sur les départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.

### **5<sup>e</sup> action : Conduire une communication avec les médias :**

Un rendez-vous a été sollicité auprès de la rédaction du journal *Le Berry Républicain* lors de la Semaine de la langue française et de la francophonie ; nous n'avons pas obtenu de réponse. Un article, rédigé par nos soins, rendant compte des résultats du Plumier d'or a été envoyé au Berry Républicain et été publié dans le journal.

### **6<sup>e</sup> action : Organiser une animation lors de la venue d'enseignants moldaves dans le Cher :**

Des professeurs moldaves qui enseignent le français dans leur pays sont venus en France au mois de juin dont huit dans le département du Cher. L'association Solidarité laïque ne nous a pas proposé de les rencontrer pour présenter notre animation habituelle. En conséquence l'action n'a pas pu être conduite en 2025.

### **7<sup>e</sup> action : Organiser un pique-nique au cours de l'été :**

Le dimanche 24 août 2025, nous étions onze participants au bord de l'étang de Saint-Georges-sur-Moulon, à l'ombre de grands arbres qui nous ont apporté un peu de fraîcheur. Après circulation et dégustation des victuailles et des breuvages apportés par chacun, le point a été fait sur l'avancement de nos actions. Ensuite, une animation ludique autour de la langue française a été proposée. Tous les participants sont repartis contents et satisfaits.

### **8<sup>e</sup> action : Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon :**

Lors des festivités organisées par la municipalité de Menetou-Salon, nous avons présenté notre jeu habituel « Testez votre français » avec ses deux questionnaires à choix multiples, l'un pour les juniors, l'autre pour les

# Défense et promotion de la langue française

## Délégation du Cher

Association loi de 1901

adultes. Mesdames CLAUDE, DESBARRES, SENNEDOT, M. LEBLOND et moi-même avons accueilli 54 participants ; les deux lauréats ont été récompensés, chacun par un lot offert par la municipalité.

### **9<sup>e</sup> action : Participer au Salon du livre à Aubigny-sur-Nère :**

Ce salon était organisé pour la troisième année à Aubigny-sur-Nère, le 22 juin, dans la salle des fêtes. Monsieur LANGLOIS et moi-même avons pu vendre trois exemplaires de notre livre. Comme les années précédentes, le public était très parsemé.

### **10<sup>e</sup> action : Participer au forum des associations à Saint-Martin-d'Auxigny :**

Le samedi 6 septembre après-midi, madame SENNEDOT, monsieur LEBLOND et moi-même avons accueilli le public qui s'intéressait aux activités culturelles. Hormis la présentation de l'association faite aux visiteurs, aucun exemplaire de notre livre « En français correct » n'a été vendu.

### **11<sup>e</sup> action : Participer à la Fête des associations à Bourges :**

Le dimanche 7 septembre, aux Rives d'Auron, mesdames SENNEDOT, messieurs ANASTACIO, BILLAULT, LEBLOND et moi-même avons renseigné les visiteurs intéressés. Nous avons enregistré deux adhésions à notre association : Madame Danièle JOUSEAU et monsieur le docteur Pierre DE BERTRAND-PIBRAC et sept exemplaires de notre livre ont été vendus.

### **12<sup>e</sup> action : Participer au Salon du livre à Henrichemont :**

À Henrichemont, le salon du livre a eu lieu le dimanche 16 novembre dans la salle communale polyvalente. Mesdames ROUSSEL, SENNEDOT et SYLVIE, messieurs BILLAULT, LEBLOND, NEVERS et moi-même avons vendu six exemplaires de notre livre. D'assez nombreux contacts ont été établis avec nos visiteurs. De plus, M. LEBLOND a proposé aux différents exposants un jeu qui a bien plu aux organisateurs, lesquels ont exprimé le souhait de recommencer une petite animation lors d'une prochaine édition du salon du livre.

### **13<sup>e</sup> action : Organiser une animation culturelle ludique au profit du Téléthon à Menetou-Salon :**

**Nous avons reçu un peu moins d'une vingtaine de participants dont trois membres de l'association.** Une somme de 86 euros et 20 centimes a été collectée et reversée intégralement à l'AFM Téléthon.

### **14<sup>e</sup> action : Conduire une réflexion sur l'organisation de réunions-débats autour de sujets liés à la langue française :**

La réflexion conduite par M. ANASTACIO a permis d'organiser deux cafés-débats, à la Maison des associations :

- Le premier, le 7 juin sur le thème de « La langue française malmenée », présenté par moi-même ;
- Le second, le 8 novembre, sur le thème de « Histoire et évolution de la langue française », présenté par M. François ANASTACIO.

Chaque intervention a été suivie d'un petit moment de convivialité avec le public qui a exprimé sa satisfaction.

### **15<sup>e</sup> action : Prendre contact avec M. William LEYMERGIE en vue d'une action potentielle :**

Il n'a pas été possible de joindre M. William LEYMERGIE. À suivre...

### **16<sup>e</sup> action : Examiner la possibilité de faire des conférences dans les villes de Bourges, Saint-Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère (ou Argent-sur-Sauldre), sur le thème de La langue française malmenée :**

Une seule conférence a été faite, à la Maison des associations à Bourges, le 15 mai, au profit de l'interclub services.

### **17<sup>e</sup> action : Examiner la possibilité d'une nouvelle diffusion de nos chroniques sur les ondes de la radio Ici Berry :**

# Défense et promotion de la langue française

## Délégation du Cher

Association loi de 1901

Un message a été adressé au directeur des programmes de cette radio. À la suite, une secrétaire m'a téléphoné pour me dire que l'antenne de la station n'était plus ouverte pour les chroniques de courte durée.

**18<sup>e</sup> action : Participer à la préparation d'un dossier projet pour « Bourges, capitale européenne de la Culture 2028 », en partenariat avec les clubs services Lions et Rotary :**

La Ville de Bourges, élue capitale européenne de la Culture 2028, ayant dans ce cadre lancé un appel à projets, un collectif a été constitué avec le Rotary club, l'association Le Rotarien (Rotary MAG), l'association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA), le Comité consultatif des Districts de France, d'Afrique, d'Andorre, de Monaco et des Pays francophones (CODIFAM), la Ville de Bourges et la délégation du Cher de DLF.

La délégation DLF du Cher a été porteuse du projet intitulé « Francophonie, art et culture » dont une première phase était prévue en 2027 et une seconde en 2028, à chaque fois au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie.

Le projet du collectif proposé au comité de « Bourges, capitale européenne de la Culture 2028 » n'a pas été retenu : sur 400 candidatures au départ, 185 avaient été sélectionnées (dont la nôtre) pour présenter un projet. Finalement, 89 projets seulement ont été retenus. Appliquant l'adage attribué à Guillaume 1er d'Orange « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer », une réflexion sera conduite pour éventuellement envisager de tenter à nouveau notre chance.

Je remercie M. Yves CHAUSSET, ici présent, et M. Jacques DECHOUX, tous les deux membres du Rotary club, sans le concours desquels le dossier n'aurait pas pu être constitué.

Le programme arrêté lors de l'assemblée générale du 25 janvier 2024 a donc été accompli à environ quatre-vingt-dix pour cent.

En supplément à ce programme, le 6 novembre, à la demande d'une cousine membre d'un club du Lions de Rennes en Ile-et-Vilaine, à l'occasion d'un dîner, je suis allé faire un exposé sur le thème *La langue française malmenée*. Notons que, en marge de cet exposé, 10 exemplaires de notre livre m'ont été achetés.



De tout ce qui précède, je pense que, en dépit de certaines de nos actions qui mobilisent peu de participants, nous pouvons dire une fois encore que nous avons bien travaillé au cours de l'année écoulée et, une fois encore, que notre délégation du Cher apparaîtra comme la plus active de toutes. J'adresse donc mes plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui n'ont pas ménagé leur temps, leur énergie, voire leurs moyens pour participer activement à la préparation, au lancement et au bon déroulement de nos actions en faveur de la langue française. Un très grand merci à vous tous, avec une mention particulière pour les membres du conseil d'administration et du bureau.

Compte tenu de nos résultats, j'ose espérer que, lorsque nous allons aborder le programme de l'année 2026, vous vous exprimerez clairement sur vos attentes concernant les actions à conduire. Je rappelle le principe appliqué depuis dix-neuf ans : la personne qui propose une action en devient le pilote.



### Informations diverses :

**Assemblée générale de Défense de la langue française** : Elle s'est tenue à Paris le 29 mars ; j'y représentais notre délégation. Le président Xavier DARCOS a renouvelé sa demande que la lutte contre l'écriture dite inclusive soit une priorité et que la lutte contre les anglicismes soit également en tête de nos actions.



Je vous remercie de votre attention, et maintenant, je prie tous les membres qui sont à jour de leur cotisation de bien vouloir approuver le présent rapport moral, après réponse aux questions que vous voudrez bien poser.

Mesdames et messieurs, vous avez la parole.

*Le président,*

Alain ROBLET